

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA – Cinquième session

Rome, 14-15 décembre 2005

**LA CONTRIBUTION DU FIDA À LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT:
RAPPORT DE LA CONSULTATION SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION
DES RESSOURCES DU FIDA (2007-2009)**

La Consultation est invitée à examiner la version révisée du paragraphe 47 du rapport, qui traite du pouvoir d'engagement anticipé.

47. Au cours de la période de la septième reconstitution, le FIDA maintiendra le recours au PEA au maximum à cinq années de rentrées futures au titre des prêts. L'examen de la gestion de bilan a fait ressortir que, comparé à celui d'autres IFI, le niveau des actifs liquides du FIDA était élevé par rapport au programme de prêts et au volume annuel des décaissements au titre des prêts. Le FIDA soumettra au Conseil d'administration pour examen et approbation en décembre 2006, une politique relative aux liquidités qui offrira les moyens de vérifier et d'assurer que le Fonds dispose à tout moment de liquidités suffisantes. Le FIDA continuera par ailleurs à acquérir une expérience de la gestion de bilan qui lui offrira un cadre complet permettant de surveiller sa situation financière globale.